

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 juin 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 juin 2019	En exercice : 50 Présents : 36 Votants : 46

Séance du 19 juin 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi dix-neuf juin deux mille dix-neuf à dix-neuf heure, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET (arrivé à 19 h 33), M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, M. Hassan LARIBIA, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR (arrivé à 19 h 20), Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, Mme Sylvie BLANC, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Claude GRUET, pouvoir à M. Bruno JAN,
Mme Régine PASQUIER, pouvoir à M. Nicolas SORET,
Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, pouvoir à M. Michel DEFRANCE,
M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER,
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Bernard MORAIN,
Mme Laurence MARCHAND, pouvoir à M. Hassan LARIBIA,
Mme Emilie LAFORGE, pouvoir à M. Jacques COURTAT,
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à M. Thierry LEAU,
M. Guy BOURRAS, pouvoir à Mme Sylvie BLANC,
Mme Laure FARO, pouvoir à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Gilles-Maxime POIBLANC,
M. Jean PARMENTIER,
M. Alain PETER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : Modification des statuts de l'EPAGE du bassin du Loing

Envoyé en préfecture le 28/06/2019

Reçu en préfecture le 28/06/2019

Affiché le

1 JUL. 2019

ID : 089-248900938-20190619-ADM_2019_43-DE

Objet : Modification des statuts de l'EPAGE du bassin du Loing

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales article L. 5211-20 concernant les modifications statutaires d'un EPCI,

Vu l'arrêté interpréfectoral en date du 20 décembre 2018 portant création d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) sur le bassin versant du Loing à compter du 1^{er} janvier 2019,

Vu la délibération 2019-16 du 15 février 2019 concernant la modification des statuts de l'EPAGE du Bassin du Loing,

Vu la délibération du 5 juillet 2018, n° ADM/2018/63 de la CCJ portant la création de l'EPAGE du bassin du Loing, son périmètre d'intervention et ses statuts,

Vu les statuts de l'EPAGE du bassin du Loing notamment le chapitre II article 9 concernant le quorum,

Considérant que la rédaction du paragraphe dédié au quorum ne respecte pas la règle posée par l'article L. 2121-7 du CGCT,

Considérant les échanges de l'EPAGE avec les services de la Préfecture du Loiret, le syndicat a proposé de modifier la rédaction de l'article comme suit :

« Le comité syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente physiquement (CGCT article L2121-17).

Le quorum ne peut donc être atteint que si au moins 20 délégués sont présents, sur un total de 39 que compte l'EPAGE.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, soit les voix délibératives. »

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 6 juin 2019,

Vu l'exposé du Vice-Président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification des statuts en annexe dans son article 9 concernant le paragraphe traitant du quorum.
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toute pièce administrative relative à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 28/06/2019

Reçu en préfecture le 28/06/2019

Affiché le

1 JUIL. 2019

ID : 089-248900938-20190619-ADM_2019_43-DE